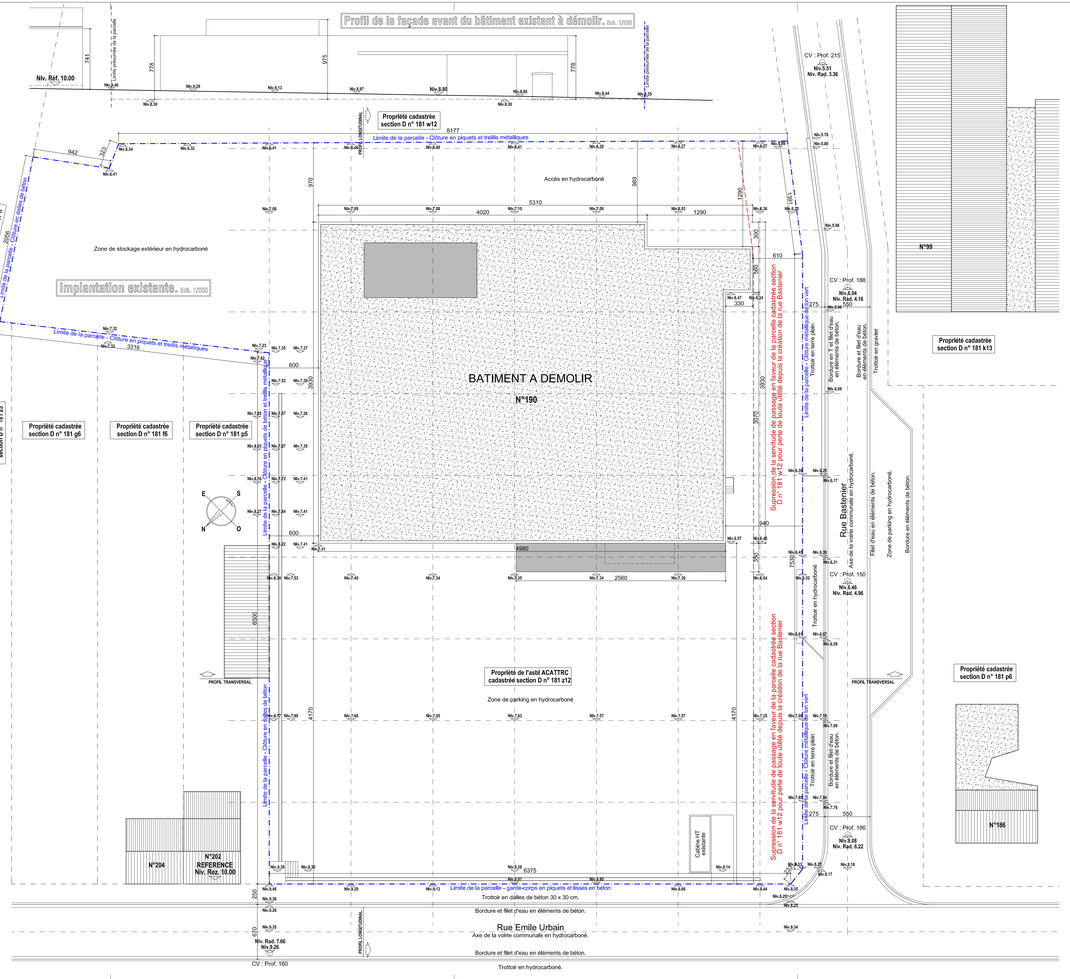








Atelier d'Architecture MR sprl

Agostino RICCIARDONE

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut

BUREAU

Avenue Emile Herman, 261 B à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE

Tél./fax. : 064/54.95.53 mr.architecture@skynet.be Gsm : 0485/23.07.88

COLLABORATEURS

MOREAUX Sandrine

DONISI Serge TORO Matthias

MAITRE DE L'OUVRAGE

asbl ACATTRC représentée par Mr KAZANCI Hüseyin

Adresse

Rue de Bouvy, 82 7100 La Louvière

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'espaces polyvalents cultuels, culturels, socio-culturels et de 4 logements.

CHANTIER

Rue Emile Urbain, 190 7100 Saint-Vaast

Section Cadastrale

D n° 181 z12

DOCUMENTS, ECHELLES

Implantation existante. Ech 1/200

Profil avant du bâtiment existant à démolir. Ech 1/200

Implantation projetée. Ech 1/200

RECOMMANDATIONS

- Le Maître de l'Ouvrage prévendra l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet des éventuels désordres survenus.
- Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes.
- Les plans et détails techniques, nécessaires, pour l'exécution des travaux devront être fournis par l'entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques.
- Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.

NATURE DU DOSSIER ESQUISSE AVANT-PROJET PERMIS D'URBANISME EXECUTION

N° de dossier 2014/15 Plan n° 1/7

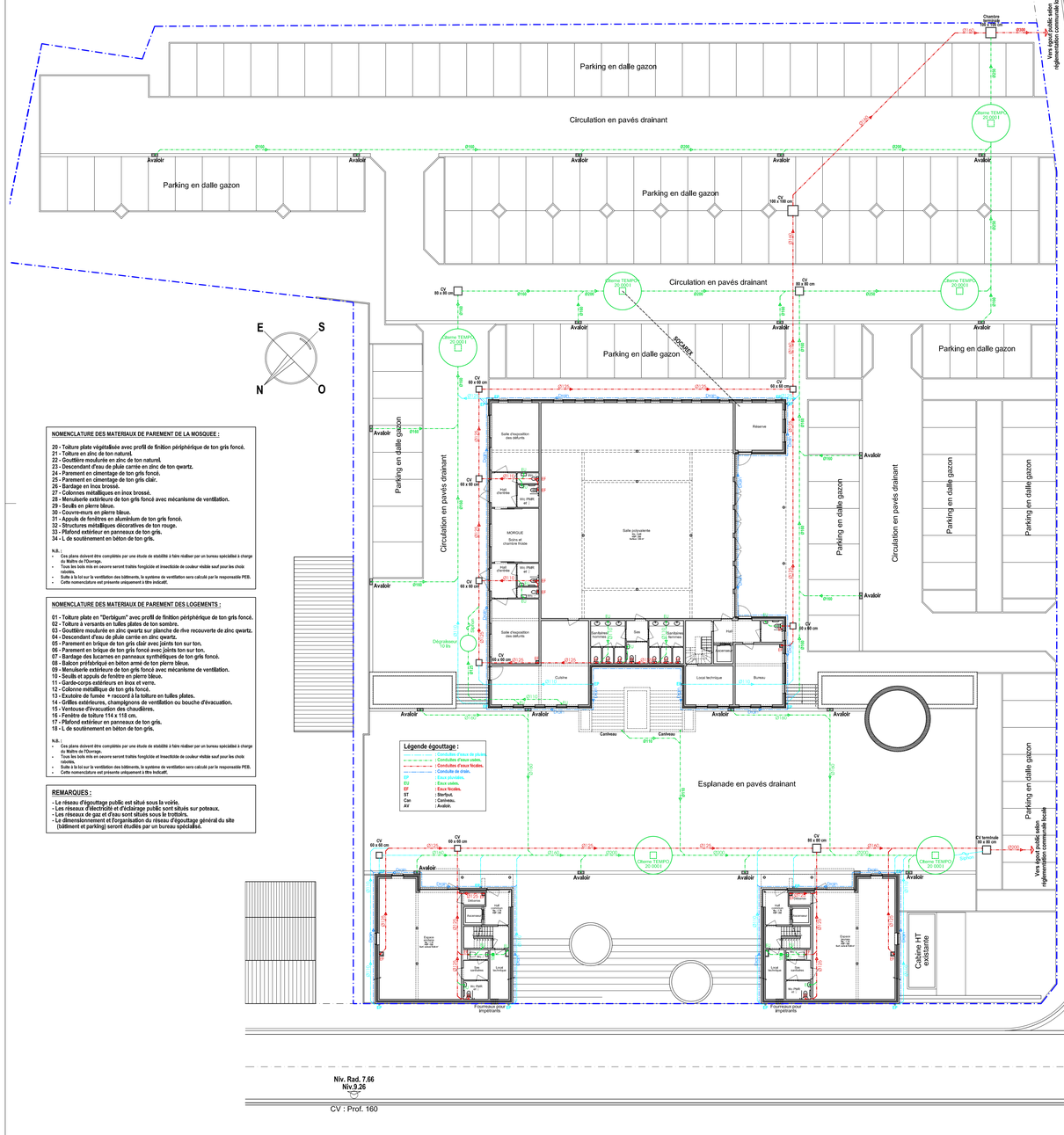
Plans dressés par Serge Donisi

Date Le 6 juillet 2021

APPROBATIONS Le Maître de l'Ouvrage, L'Entrepreneur,

L'Architecte

Schéma d'égouttage général projeté. Ech. 1/200











NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DE LA MOSQUEE :

20 - Toiture plate végétalisée avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
21 - Toiture en zinc de ton naturel.
22 - Gouttière moulurée en zinc de ton naturel.
23 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc de ton qwartz.
24 - Parement en cimentage de ton gris foncé.
25 - Parement en cimentage de ton gris clair.
26 - Bardage en inox brossé.
27 - Colonnes métalliques en inox brossé.
28 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
29 - Seuils en pierre bleue.
30 - Couvre-murs en pierre bleue.
31 - Appuis de fenêtres en aluminium de ton gris foncé.
32 - Structures métalliques décoratives de ton rouge.
33 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
34 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- **Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.**
- **Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les chvts rainurés.**
- **Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.**
- **Cette nomenclature est présenté uniquement à titre indicatif.**

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DES LOGEMENTS :

01 - Toiture plate en "Derbigum" avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
02 - Toiture à versants en tuiles plates de ton sombre.
03 - Gouttière moulurée en zinc qwartz sur planche de rive recouverte de zinc qwartz.
04 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc qwartz.
05 - Parement en brique de ton gris clair avec joints ton sur ton.
06 - Parement en brique de ton gris foncé avec joints ton sur ton.
07 - Bardage des lucarnes en panneaux synthétiques de ton gris foncé.
08 - Balcon préfabriqué en béton armé de ton pierre bleue.
09 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
10 - Seuils et appuis de fenêtre en pierre bleue.
11 - Garde-corps extérieurs en inox et verre.
12 - Colonne métallique de ton gris foncé.
13 - Exutoire de fumée + raccord à la toiture en tuiles plates.
14 - Grilles extérieures, champignons de ventilation ou bouche d'évacuation.
15 - Ventouse d'évacuation des chaudières.
16 - Fenêtre de toiture 114 x 118 cm.
17 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
18 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- **Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.**
- **Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les chvts rainurés.**
- **Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.**
- **Cette nomenclature est présenté uniquement à titre indicatif.**

REMARQUES :

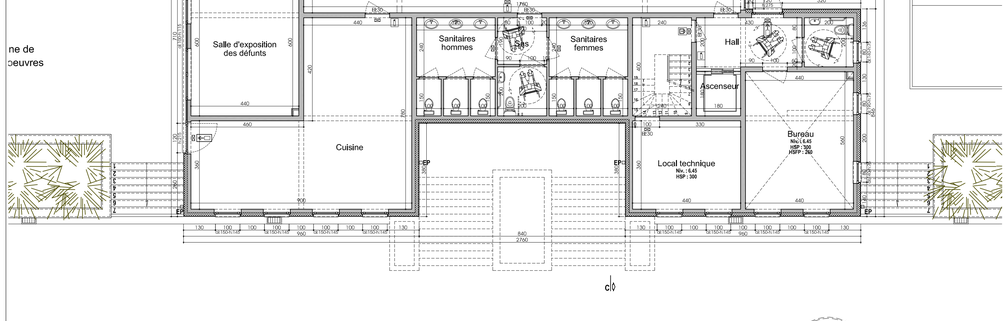
- Le réseau d'égouttage public est situé sous la voirie.
- Les réseaux d'électricité et d'éclairage public sont situés sur poteaux.
- Les réseaux de gaz et d'eau sont situés sous le trottoirs.
- Le dimensionnement et l'organisation du réseau d'égouttage général du site (bâtiment et parking) seront étudiés par un bureau spécialisé.

Légende incendie :

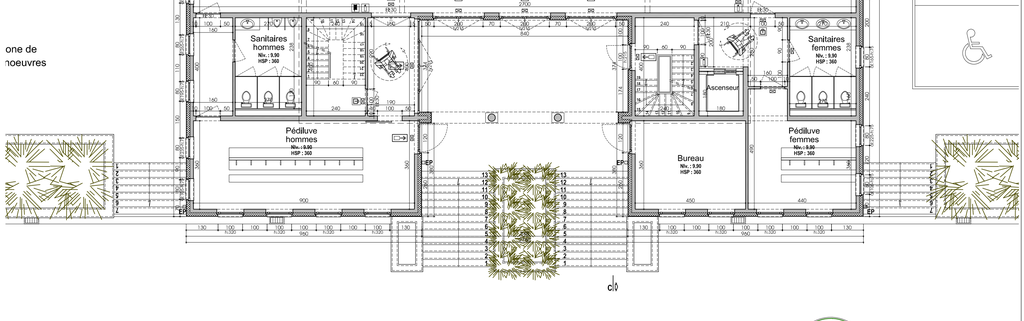
- Le schéma de prévention incendie sera adapté en fonction du rapport du service Incendie et en collaboration avec le service incendie.

- Sortie de secours.
- Pictogramme de sortie de secours.
- Dévidoir 30 m.
- Extincteur.
- Eclairage de secours.

Sous-sol projeté. Ech. 1/100



Rez-de-chaussée projeté. Ech. 1/100



Atelier d'Architecture MR sprl

Agostino RICCIARDONE

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut

BUREAU

Avenue Emile Herman, 261 B à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE
Tél./fax. : 064/54.95.53 mr.architecture@skynet.be Gsm : 0495/23.07.88

COLLABORATEURS

MOREAUX Sandrine
DONISI Serge TORO Matthias

MAITRE DE L'OUVRAGE

asbl ACATTRC représentée par Mr KAZANCI Hüseyin

Adresse

Rue de Bouvy, 82 *7100 La Louvière*

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'espaces polyvalents cultuels, culturels, socio-culturels et de 4 logements.

CHANTIER

Angle des rues Emile Urbain et Bastenier *7100 Saint-Vaast*

Section Cadastrale

D n° 181 Z12

DOCUMENTS, ECHELLES

Mosquée :
Sous-sol projeté. *Ech 1/100*
Rez-de-chaussée projeté. *Ech 1/100*

RECOMMANDATIONS

- Le Maître de l'Ouvrage préviendra l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet de tout dommage constaté sur chantier.
- Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes.
- Les plans et détails techniques, nécessaires, pour l'exécution des travaux devront être demandés par l'Entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques.
- Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.

NATURE DU DOSSIER

☐ *ESQUISSE* ☐ *AVANT-PROJET* ■ *PERMIS D'URBANISME* ☐ *EXECUTION*

N° de dossier ***2014/15*** *Plan n° 3/7*

Plans dressés par ***Serge Donisi***

Date ***Le 6 juillet 2021***

APPROBATIONS

Le Maître de l'Ouvrage, *L'Entrepreneur,*

L'Architecte

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DE LA MOSQUEE :

20 - Toiture plate végétalisée avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
21 - Toiture en zinc de ton naturel.
22 - Gouttière moulurée en zinc de ton naturel.
23 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc de ton qwartz.
24 - Parement en cimentage de ton gris foncé.
25 - Parement en cimentage de ton gris clair.
26 - Bardage en inox brossé.
27 - Colonnes métalliques en inox brossé.
28 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
29 - Seuils en pierre bleue.
30 - Couvre-murs en pierre bleue.
31 - Appuis de fenêtres en aluminium de ton gris foncé.
32 - Structures métalliques décoratives de ton rouge.
33 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
34 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les choix raboités.
- Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DES LOGEMENTS :

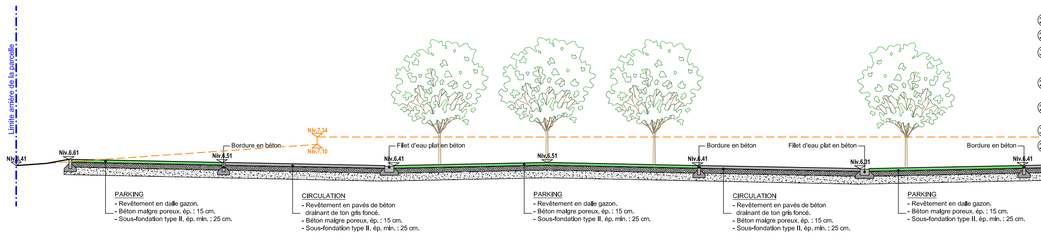
01 - Toiture plate en "Derbigum" avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
02 - Toiture à versants en tuiles plates de ton sombre.
03 - Gouttière moulurée en zinc qwartz sur planche de rive recouverte de zinc qwartz.
04 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc qwartz.
05 - Parement en brique de ton gris clair avec joints ton sur ton.
06 - Parement en brique de ton gris foncé avec joints ton sur ton.
07 - Bardage des lucarnes en panneaux synthétiques de ton gris foncé.
08 - Balcon préfabriqué en béton armé de ton pierre bleue.
09 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
10 - Seuils et appuis de fenêtre en pierre bleue.
11 - Garde-corps extérieurs en inox et verre.
12 - Colonne métallique de ton gris foncé.
13 - Exutoire de fumée + raccord à la toiture en tuiles plates.
14 - Grilles extérieures, champignons de ventilation ou bouche d'évacuation.
15 - Ventouse d'évacuation des chaudières.
16 - Fenêtre de toiture 114 x 118 cm.
17 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
18 - L de soutènement en béton de ton gris.

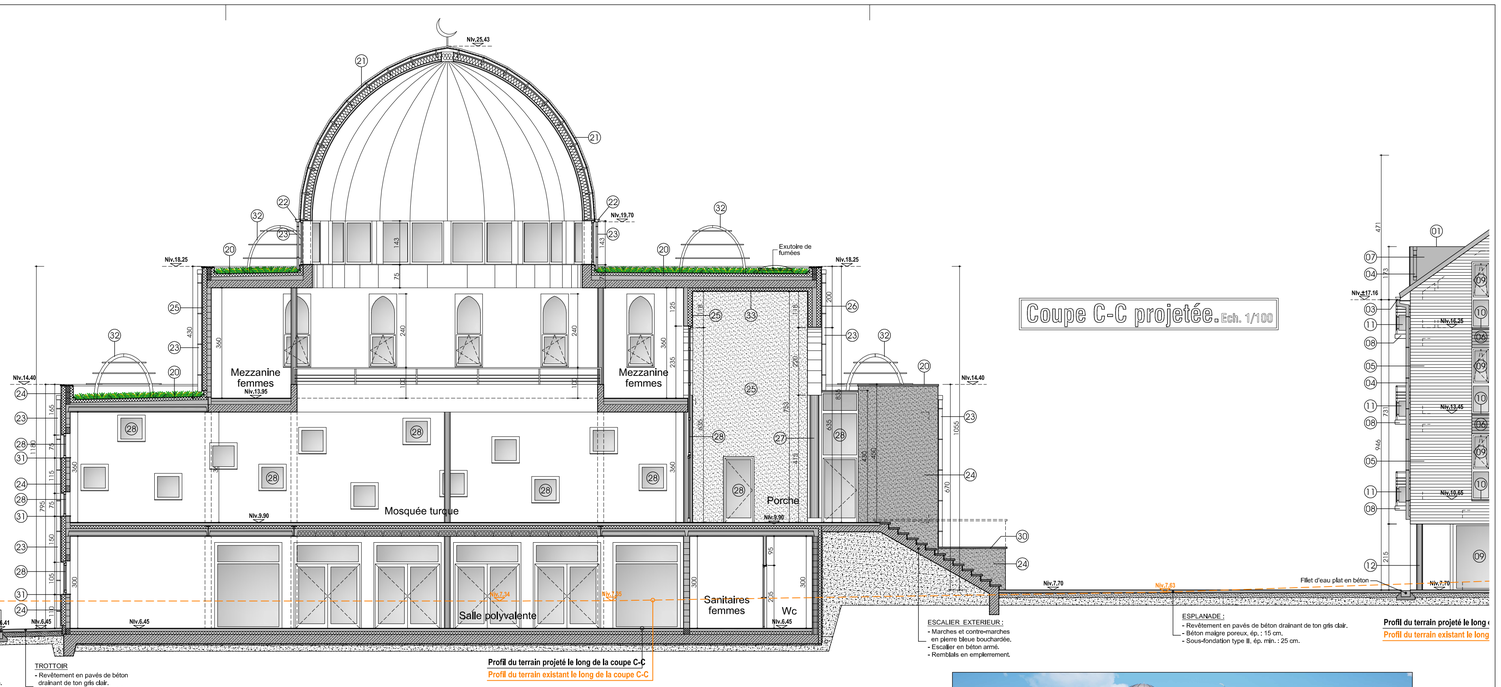
N.B. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les choix raboités.
- Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

Légende incendie :

- Le schéma de prévention Incendie sera adapté en fonction du rapport du service Incendie et en collaboration avec le service incendie.

- Sortie de secours.
- Pictogramme de sortie de secours.
- Dévidoir 30 m.
- Extincteur.
- Eclairage de secours.





Coupe C-C projetée. Ech. 1/100

ESCALIER EXTERIEUR :
- Marches et contre-marches en pierre bleue bouchardée,
- Escalier en béton armé,
- Remblais en emplacement.

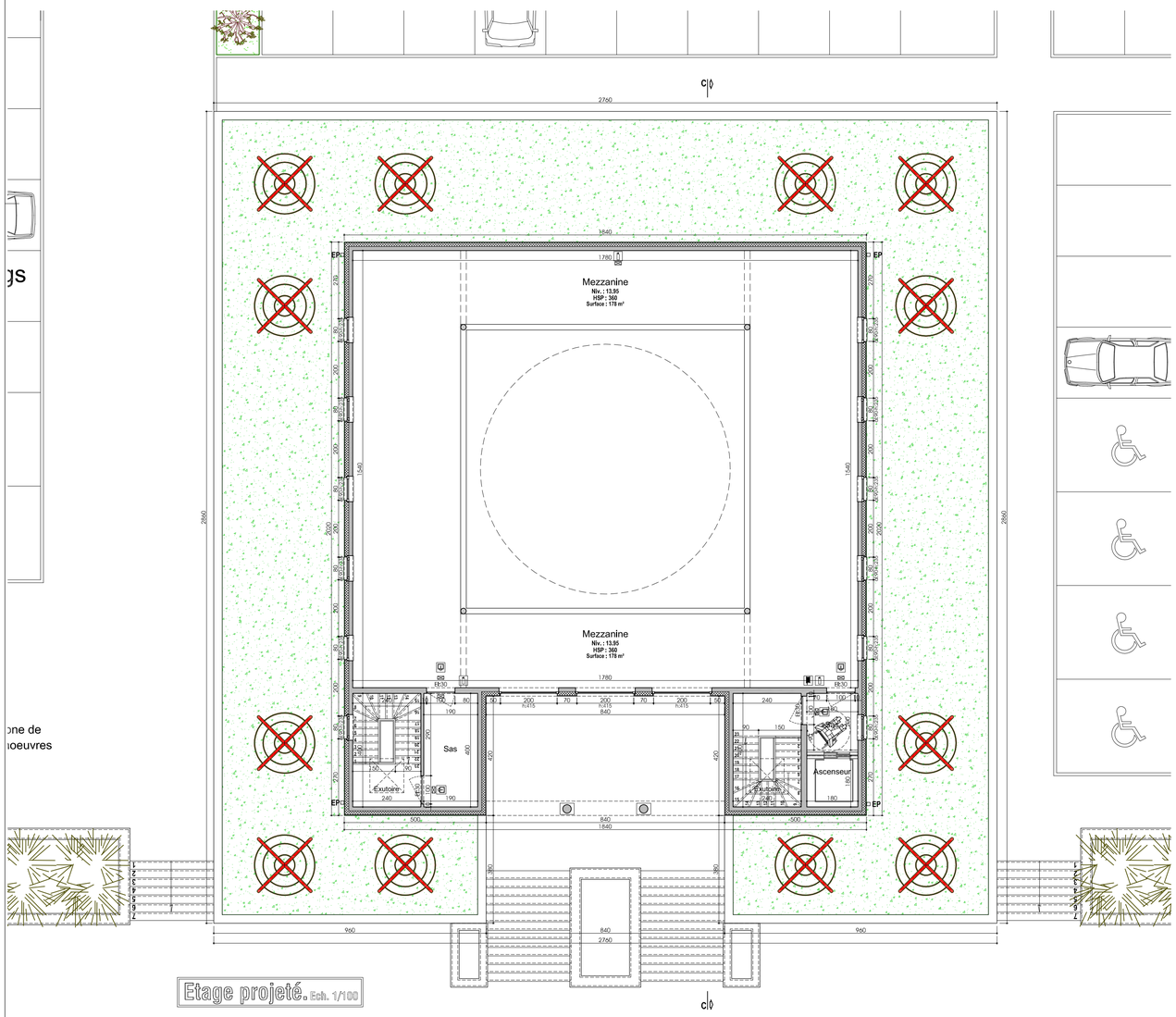
ESPLANADE :
- Revêtement en pavés de béton drainant de ton gris clair.
- Béton maigre poreux, ép. : 15 cm.
- Sous-fondation type II, ép. min. : 25 cm.











Etage projeté. Ech. 1/100

Atelier d'Architecture MR sprl

Agostino RICCIARDONE

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut

BUREAU

Avenue Emile Herman, 261 B à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE
Tél./fax. : 064/54.95.53 mr.architecture@skynet.be Gsm : 0495/23.07.88

COLLABORATEURS

MOREAUX Sandrine
DONISI Serge TORO Matthias

MAITRE DE L'OUVRAGE

asbl ACATTRC représentée par Mr KAZANCI Hüseyin

Adresse

Rue de Bouvy, 82 *7100 La Louvière*

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'espaces polyvalents cultuels, culturels, socio-culturels et de 4 logements.

CHANTIER

Angle des rues Emile Urbain et Bastenier *7100 Saint-Vaast*

Section Cadastrale

D n° 181 Z12

DOCUMENTS, ECHELLES

Mosquée :
Etage projeté. *Ech 1/100*
Coupole projetée. *Ech 1/100*
Coupe C-C projetée. *Ech 1/100*

RECOMMANDATIONS

- Le Maître de l'Ouvrage préviendra l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet de tout dommage constaté sur chantier.
- Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes.
- Les plans et détails techniques, nécessaires, pour l'exécution des travaux devront être demandés par l'Entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques.
- Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.

NATURE DU DOSSIER ☐ *ESQUISSE* ☐ *AVANT-PROJET* ■ *PERMIS D'URBANISME* ☐ *EXECUTION*

N° de dossier *2014/15* *Plan n° 4/7*

Plans dressés par *Serge Donisi*

Date *Le 6 juillet 2021*

APPROBATIONS

Le Maître de l'Ouvrage, *L'Entrepreneur,*

L'Architecte

Elévation droite de la mosquée. Ech. 1/100



Elévation arrière de la mosquée. Ech. 1/100

Elévation avant de la mosquée. Ech. 1/100









Elévation gauche de la mosquée. Ech. 1/100

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DE LA MOSQUEE :

20 - Toiture plate végétalisée avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
21 - Toiture à versants en tuiles plates.
22 - Gouttière moulurée en zinc de ton naturel.
23 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc de ton quartz.
24 - Parement en cimentage de ton gris foncé.
25 - Parement en cimentage de ton gris clair.
26 - Bardage en inox brossé.
27 - Colonnes métalliques en inox brossé.
28 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
29 - Seuils en pierre bleue.
30 - Balcon préfabriqué en pierre bleue.
31 - Appuis de fenêtres en aluminium de ton gris foncé.
32 - Structures métalliques décoratives de ton rouge.
33 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
34 - L de soulèvement en béton de ton gris.

N.b. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en œuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les chêne naturel.
- Suite à la mise en service des ventilations, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présentée uniquement à titre indicatif.

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DES LOGEMENTS :

01 - Toiture plate en "Derbigum" avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
02 - Toiture à versants en tuiles plates de ton ssemble.
03 - Gouttière moulurée en zinc quartz sur planche de rive recouverte de zinc qwartz.
04 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc qwartz.
05 - Parement en brique de ton gris clair avec jointe ton sur ton.
06 - Parement en brique de ton gris foncé avec jointe ton sur ton.
07 - Bardage des lucarnes en panneaux synthétiques de ton gris foncé.
08 - Balcon préfabriqué en béton armé de ton pierre bleue.
09 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
10 - Seuils et appuis de fenêtre en pierre bleue.
11 - Double-corps métallique de ton gris foncé.
12 - Colonnes métalliques de ton gris foncé.
13 - Evolaire de fumée + raccord à la toiture en tuiles plates.
14 - Grilles extérieures, champignons de ventilation ou bouche d'évacuation.
15 - Ventouse d'évacuation des chaudières.
16 - Fenêtre de toiture 114 x 118 cm.
17 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
18 - L de soulèvement en béton de ton gris.

N.b. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en œuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les chêne naturel.
- Suite à la mise en service des ventilations, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présentée uniquement à titre indicatif.

REMARQUES :

- Le réseau d'égouttage public est situé sous la voirie.
- Les réseaux de gaz et d'eau sont situés sous le trottoirs.
- Les réseaux de gaz et d'eau sont situés sous le trottoirs.
- Le dimensionnement et l'organisation du réseau d'égouttage général du site (bâtiment et parking) seront étudiés par un bureau spécialisé.

Légende incendie :
- Le schéma de prévention incendie sera adapté en fonction du rapport du service Incendie et en collaboration avec le service Incendie.
- Sortie de secours.
- Pictogramme de sortie de secours.
- Déviédé 30 m.
- Extincteur.
- Eclairage de secours.

Atelier d'Architecture MR sprl

Agostino RICCIARDONE

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut

BUREAU

Avenue Emile Herman, 261 B à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE
Tél./fax. : 064/54.55.53 mr.architecture@skynet.be Gsm : 0495/23.07.88

COLLABORATEURS

MOREAUX Sandrine
DONISI Serge TORO Matthias

MAITRE DE L'OUVRAGE

asbl ACATTRC représentée par Mr KAZANCI Hüseyin

Adresse

Rue de Bouvy, 82 7100 La Louvière

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'espaces polyvalents cultuels, culturels, socio-culturels et de 4 logements.

CHANTIER

Angle des rues Emile Urbain et Bastenier 7100 Saint-Vaast

Section Cadastrale

D n° 181 Z12

DOCUMENTS, ECHELLES

Mosquée :
Elévation avant projetée. Ech 1/100
Elévation arrière projetée. Ech 1/100
Elévation droite projetée. Ech 1/100
Elévation gauche projetée. Ech 1/100

RECOMMANDATIONS

- Le Maître de l'Ouvrage prévendra l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet de tout dommage constaté sur chantier.
- Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes.
- Les plans et détails techniques, nécessaires, pour l'exécution des travaux devront être demandés par l'Entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques.
- Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.

NATURE DU DOSSIER ☐ ESQUISSE ☐ AVANT-PROJET ■ PERMIS D'URBANISME ☐ EXECUTION

N° de dossier 2014/15 **Plan n° 5/7**

Plans dressés par Serge Donisi

Date Le 6 juillet 2021

APPROBATIONS Le Maître de l'Ouvrage, L'Entrepreneur,

L'Architecte

Combles projetés. Ech. 1/100



Deuxième étage projeté. Ech. 1/100



Premier étage projeté. Ech. 1/100



Rez-de-chaussée projeté. Ech. 1/100



NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DE LA MOSQUEE :

20 - Toiture plate végétalisée avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
21 - Toiture en zinc de ton naturel.
22 - Gouttière moulurée en zinc de ton naturel.
23 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc de ton qwartz.
24 - Parement en cimentage de ton gris foncé.
25 - Parement en cimentage de ton gris clair.
26 - Bardage en inox brossé.
27 - Colonnes métalliques en inox brossé.
28 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
29 - Seuils en pierre bleue.
30 - Couvre-murs en pierre bleue.
31 - Appuis de fenêtres en aluminium de ton gris foncé.
32 - Structures métalliques décoratives de ton rouge.
33 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
34 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les chois raborés.
- Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DES LOGEMENTS :

01 - Toiture plate en "Derbigum" avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
02 - Toiture à versants en tuiles plates de ton sombre.
03 - Gouttière moulurée en zinc qwartz sur planche de rive recouverte de zinc qwartz.
04 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc qwartz.
05 - Parement en brique de ton gris clair avec joints ton sur ton.
06 - Parement en brique de ton gris foncé avec joints ton sur ton.
07 - Bardage des lucarnes en panneaux synthétiques de ton gris foncé.
08 - Balcon préfabriqué en béton armé de ton pierre bleue.
09 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
10 - Seuils et appuis de fenêtre en pierre bleue.
11 - Garde-corps extérieurs en inox et verre.
12 - Colonne métallique de ton gris foncé.
13 - Exutoire de fumée + raccord à la toiture en tuiles plates.
14 - Grilles extérieures, champignons de ventilation ou bouche d'évacuation.
15 - Ventouse d'évacuation des chaudières.
16 - Fenêtre de toiture 114 x 118 cm.
17 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
18 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les chois raborés.
- Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

REMARQUES :

- Le réseau d'égouttage public est situé sous la voirie.
- Les réseaux d'électricité et d'éclairage public sont situés sur poteaux.
- Les réseaux de gaz et d'eau sont situés sous le trottoirs.
- Le dimensionnement et l'organisation du réseau d'égouttage général du site (bâtiment et parking) seront étudiés par un bureau spécialisé.

Légende incendie :

- Le schéma de prévention incendie sera adapté en fonction du rapport du service Incendie et en collaboration avec le service Incendie.

- Sortie de secours.
- Pictogramme de sortie de secours.
- Dévidoir 30 m.
- Extincteur.
- Eclairage de secours.

Atelier d'Architecture MR sprl

Agostino RICCIARDONE

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut

BUREAU

Avenue Emile Herman, 261 B à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE
Tél./fax. : 064/54.95.53 mr.architecture@skynet.be Gsm : 0495/23.07.88

COLLABORATEURS

MOREAUX Sandrine
DONISI Serge TORO Matthias

MAITRE DE L'OUVRAGE

asbl ACATTRC représentée par Mr KAZANCI Hüseyin

Adresse

Rue de Bouvy, 82 7100 La Louvière

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'espaces polyvalents cultuels, culturels, socio-culturels et de 4 logements.

CHANTIER

Angle des rues Emile Urbain et Bastenier 7100 Saint-Vaast

Section Cadastrale

D n° 181 Z12

DOCUMENTS, ECHELLES

Appartements, salles et classes :

Rez-de-chaussée projeté.	Ech 1/100
Premier étage projeté.	Ech 1/100
Deuxième étage projeté.	Ech 1/100
Combles projetés.	Ech 1/100

RECOMMANDATIONS

- Le Maître de l'Ouvrage prévendra l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet de tout dommage constaté sur chantier.
- Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes.
- Les plans et détails techniques, nécessaires, pour l'exécution des travaux devront être demandés par l'Entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques.
- Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.

NATURE DU DOSSIER ☐ ESQUISSE ☐ AVANT-PROJET ■ PERMIS D'URBANISME ☐ EXECUTION

N° de dossier 2014/15 Plan n° 6/7

Plans dressés par Serge Donisi

Date Le 6 juillet 2021

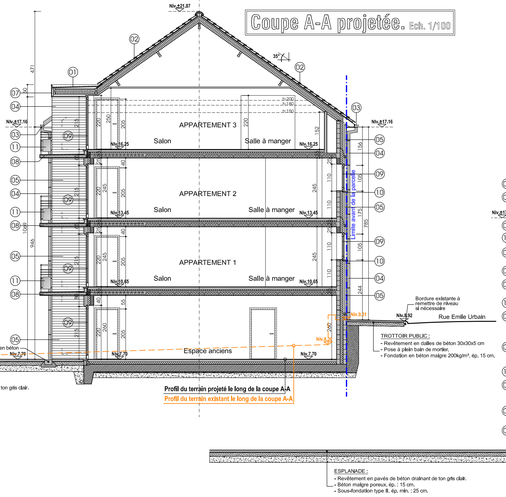
APPROBATIONS

Le Maître de l'Ouvrage, L'Entrepreneur,

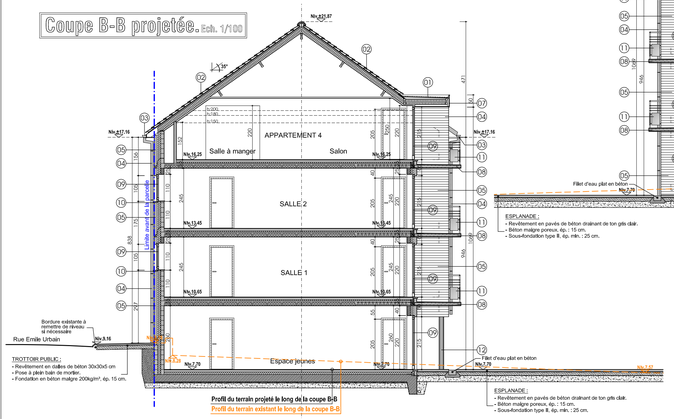
L'Architecte



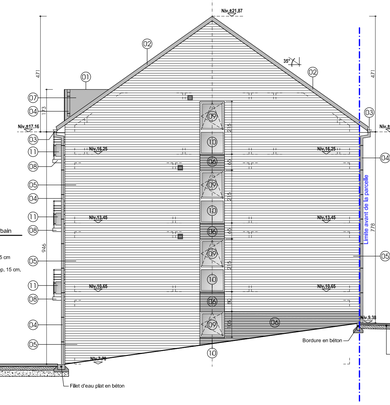
Coupe A-A projetée. Ech. 1/100



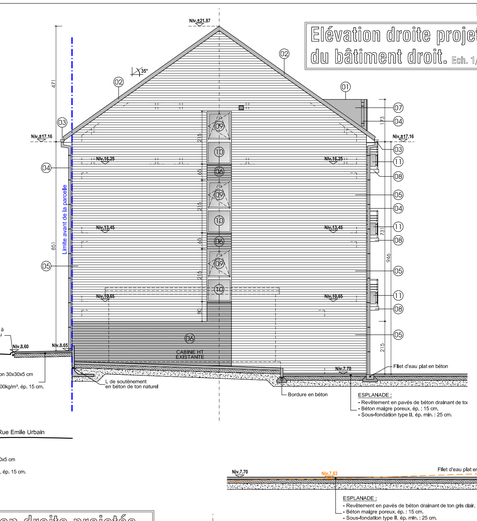
Coupe B-B projetée. Ech. 1/100



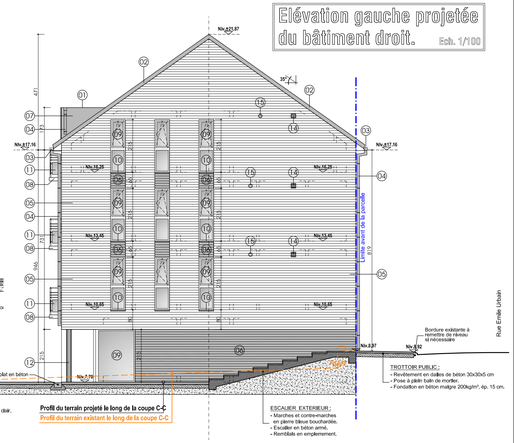
Elévation gauche projetée du bâtiment gauche. Ech. 1/100



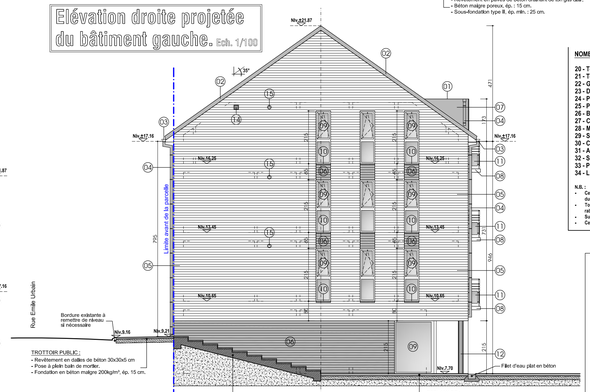
Elévation droite projetée du bâtiment droit. Ech. 1/100



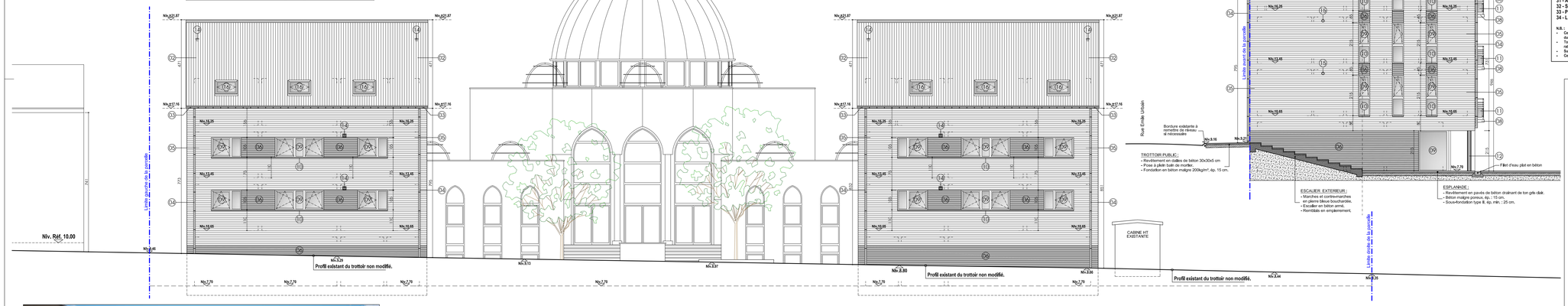
Elévation gauche projetée du bâtiment droit. Ech. 1/100



Elévation droite projetée du bâtiment gauche. Ech. 1/100

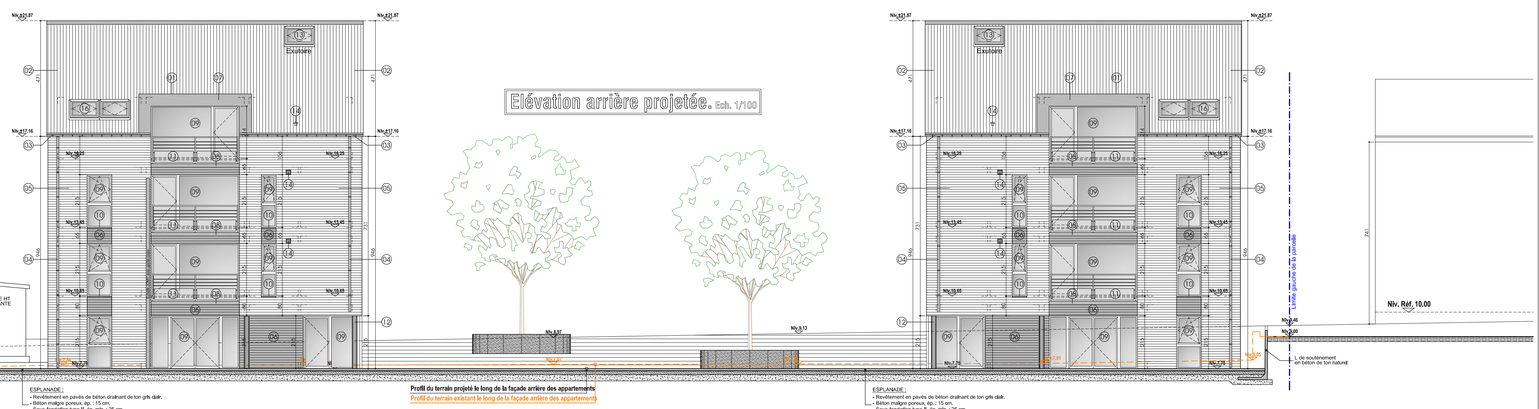


Elévation avant projetée. Ech. 1/100





Elévation arrière projetée. Ech. 1/100



NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DE LA MOSQUEE :

20 - Toiture plate végétalisée avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
21 - Toiture en zinc de ton naturel.
22 - Gouttière moulurée en zinc de ton naturel.
23 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc de ton qwartz.
24 - Parement en cimentage de ton gris foncé.
25 - Parement en cimentage de ton gris clair.
26 - Bardage en inox brossé.
27 - Colonnes métalliques en inox brossé.
28 - Menuiserie extérieure de ton gris foncé avec mécanisme de ventilation.
29 - Seuils en pierre bleue.
30 - Couvre-murs en pierre bleue.
31 - Appuis de fenêtres en aluminium de ton gris foncé.
32 - Structures métalliques décoratives de ton rouge.
33 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
34 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les choix rabotés.
- Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

NOMENCLATURE DES MATERIAUX DE PAREMENT DES LOGEMENTS :

01 - Toiture plate en "Derbigum" avec profil de finition périphérique de ton gris foncé.
02 - Toiture à versants en tuiles plates de ton sombre.
03 - Gouttière moulurée en zinc qwartz sur planche de rive recouverte de zinc qwartz.
04 - Descendant d'eau de pluie carrée en zinc qwartz.
05 - Parement en brique de ton gris clair avec joints ton sur ton.
06 - Parement en brique de ton gris foncé avec joints ton sur ton.
07 - Bardage des lucarnes en panneaux synthétiques de ton gris foncé.
08 - Balcon préfabriqué en béton armé de ton pierre bleue.
09 - Menuiserie extérieure de ton gris clair avec mécanisme de ventilation.
10 - Seuils et appuis de fenêtre en pierre bleue.
11 - Garde-corps extérieurs en inox et verre.
12 - Colonne métallique de ton gris foncé.
13 - Exutoire de fumée + raccord à la toiture en tuiles plates.
14 - Grilles extérieures, champignons de ventilation ou bouche d'évacuation.
15 - Ventouse d'évacuation des chaudières.
16 - Fenêtre de toiture 114 x 118 cm.
17 - Plafond extérieur en panneaux de ton gris.
18 - L de soutènement en béton de ton gris.

N.B. :
- Ces plans doivent être complétés par une étude de stabilité à faire réaliser par un bureau spécialisé à charge du Maître de l'Ouvrage.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les choix rabotés.
- Suite à la loi sur la ventilation des bâtiments, le système de ventilation sera calculé par le responsable PEB.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

Atelier d'Architecture MR sprl

Agostino RICCIARDONE

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut

BUREAU

Avenue Emile Herman, 261 B à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE
Tél./fax. : 064/54.95.53 mr.architecture@skynet.be Gsm : 0495/23.07.88

COLLABORATEURS

MOREAUX Sandrine
DONISI Serge TORO Matthias

MAITRE DE L'OUVRAGE

asbl ACATTRC représentée par Mr KAZANCI Hüseyin

Adresse

Rue de Bouvy, 82 *7100 La Louvière*

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'espaces polyvalents cultuels, culturels, socio-culturels et de 4 logements.

CHANTIER

Angle des rues Emile Urbain et Bastenier *7100 Saint-Vaast*

Section Cadastrale

D n° 181 Z12

DOCUMENTS, ECHELLES

Appartements, salles et classes :
Coupe A-A projetée. *Ech 1/100*
Coupe B-B projetée. *Ech 1/100*
Elévations projetées. *Ech 1/100*

RECOMMANDATIONS

- Le Maître de l'Ouvrage préviendra l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet de tout dommage constaté sur chantier.
- Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes.
- Les plans et détails techniques, nécessaires, pour l'exécution des travaux devront être demandés par l'Entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques.
- Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.

NATURE DU DOSSIER

☐ ESQUISSE ☐ AVANT-PROJET ■ PERMIS D'URBANISME ☐ EXECUTION

N° de dossier *2014/15* *Plan n° 7/7*

Plans dressés par *Serge Donisi*

Date *Le 6 juillet 2021*

APPROBATIONS

Le Maître de l'Ouvrage, *L'Entrepreneur,*

L'Architecte

ANNEXE 10 – Reportage photographique

Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



LA LOUVIÈRE
vous êtes au centre de tout

SPRL Atelier d'Architecture RICCIARDONE
Avenue Emile Herman, 261 B

B- 7170 MANAGE

Ref. : 2021-G5/SR/AL/AM/fl/PUN-2016/22 -47528
CADRE DE VIE – Division Permis-Autorisations-Infractions
A. MATERNE
064/27.78.11
environnement@lalouviere.be

Objet : Permis unique - plans modificatifs
Déclarant : ASBL ACATTRC
Objet : introduction des plans modificatifs
Situation du bien : rue Emile Urbain, 190 à 7100 Saint-Vaast

La Louvière, le

Monsieur,

L'Administration Communale de La Louvière certifie qu'en date du 08 juillet 2021, les plans modificatifs relatifs au Permis unique de classe 2 susmentionné ont été déposés dans nos services et ont été transmis :

- auprès du Fonctionnaire Technique du Département des Permis et des Autorisations du Service Public de Wallonie à Mons – « Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement » ;
- auprès du Fonctionnaire Délégué du DGO4 du Service Public de Wallonie à Charleroi.

Tout renseignement complémentaire relatif à l'instruction de ce dossier peut être obtenu le lundi de 8h30 à 16h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h auprès de la Division Permis-Autorisations-Infractions - Cité Administrative – Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE - Tél : 064/27.78.11.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pr le Directeur Général,
Le fonctionnaire communal,

Anne MATERNE

Ville de La Louvière
Hôtel de Ville
Place Communale 1
7100 LA LOUVIERE

www.lalouviere.be
tél. 064 277 811